



# Rage de Vert

## Agriculture urbaine contractuelle de proximité

**Vision stratégique** L'association Rage de Vert fournit des aliments labellisés bio et de proximité dans des paniers suivant le modèle d'Agriculture Contractuelle de Proximité (ACP). Initialement basée sur un jardin situé en ville de Neuchâtel, la production maraîchère s'est ensuite déplacée sur une surface agricole à Thielle, louée à un agriculteur. Fonctionnant par un système d'abonnement, l'association souhaite construire un lien fort entre consommateur-ice et producteur-ice. Elle a également pour but de fournir un salaire décent à ces dernier-es par le biais d'un circuit court et de l'abonnement annuel contracté par les membres, mais également à travers une prise de conscience des consommateur-ices par rapport à la réalité du travail agricole.



## Carte d'identité

Statut	Association sans but lucratif
Main d'œuvre	2 ETP pour les jardinier-es, 0,75 ETP pour les abonné-es (2 demi-journées de travail par an/abonné-e) et 0,75 ETP pour les stagiaires ponctuel-les et les bénévoles. L'administratif, la communication et l'informatique sont réalisés par le comité de manière bénévole.
Production	Entre 50 et 75 légumes différents Part du maraîchage sur le chiffre d'affaires : 100 %
Transformation	Ponctuelle (choucroute)
Commercialisation	Paniers bio (Agriculture contractuelle de proximité) dont les excédents sont vendus dans un micro-marché du voisinage
Label	Bourgeon Bio Suisse
Installation	2010 (terrains en friche et jardin urbain dans le centre de Neuchâtel) puis déménagement en 2015-2016 sur la surface agricole à Thielle (jardin urbain maintenu)
Surface de maraîchage	10 768 m <sup>2</sup> (avec passe-pieds)
Surface agricole utile	1,8 hectare (1,4 hectare de culture) Jardin en milieu urbain, cultures en zone agricole louée à un agriculteur
Sol	Silt argileux difficile à travailler, taux d'humus élevé, peu de cailloux, profondeur de sol d'environ 40 cm, limoneux
Climat	Entre 100 et 130 mm de précipitations par mois et 4,5 à 8,5 jours d'ensoleillement (couverture nuageuse moins de 20%) en moyenne par mois. Température entre juin et septembre de 21 à 24 °C (maximale moyenne quotidienne), température moyenne minimale de -1 à 3 degrés entre novembre et février

### Contact

Lieu de production :  
Rage de Vert  
Closel-Bourbon 3  
2075 Thielle-Wavre, Suisse

[www.ragedevert.ch](http://www.ragedevert.ch)

info@ragedevert.ch  
Tél. +41 76 481 13 84  
(Administration)

## Gouvernance

L'association comprend une assemblée générale constituée de membres de l'association, un comité élu par l'assemblée générale, et enfin les vérificateur·ices de compte.

Les jardinier·es sont employé·es par l'association, mais sont en même temps responsables de prendre les décisions relatives à la production, le comité devant les épauler tout en restant une entité subsidiaire aux jardinier·es. Toutes les décisions sont discutées entre les jardinier·es et avec le comité afin d'avoir un maximum d'horizontalité au sein de l'organisation.

L'assemblée générale reste un moment privilégié d'échange pour recueillir les suggestions et appréciations des membres.

## Design

Suivant un modèle bio-intensif, la surface agricole était jusqu'à fin 2019 répartie sur 2 parcelles.

La première est composée de 12 jardins de 11 planches faisant chacune 30 m de long et 90 cm de large (3564 m<sup>2</sup> au total plus 1440 m<sup>2</sup> de passe-pieds). Cette parcelle comprend également 4 grandes serres fixes mesurant chacune 30 m × 9 m et contenant 5 planches de 90 cm et 4 petites serres fixes de 30 m × 4 m abritant 3 planches de 90 cm. La surface productive avec chemin sous-abri s'élève donc à 1152 m<sup>2</sup>.

La deuxième parcelle est consacrée au maraîchage extensif sur une surface d'environ 3700 m<sup>2</sup>.

En 2020, les deux parcelles ont été fusionnées afin d'obtenir 19 jardins composés chacun de 12 planches de 30 m de long et de 75 cm de large avec des passe-pieds de 40 cm.



### Références du design

Fortier Jean-Martin (2016). Le jardinier-maraîcher – Manuel d'agriculture biologique sur petite surface.

[www.lejardiniermaraicher.com](http://www.lejardiniermaraicher.com)

u-farming. Jardiner le futur. Pour se former sur ce modèle.

[www.u-farming.ch](http://www.u-farming.ch)

Logiciel d'administration ACP

[www.acp-admin.ch](http://www.acp-admin.ch)



## Fiche maraîchage

### Rotations

#### Année 2019

1<sup>ère</sup> parcelle : 2-3 cultures par année,

3-4 cultures par année sous tunnel

Rotation par jardin :

fabacée - crucifère > ombellifère

> alliacée > fabacée - crucifère

> prairie > fabacée - alliacée

> cucurbitacée > ombellifère

> crucifère > fabacée - alliacée

> ombellifère > chénopodiacée

2<sup>ème</sup> parcelle : courges, céleri, poireaux, choux avec propre rotation

#### Année 2020

Les cultures de la 2<sup>ème</sup> parcelle ont été intégrées dans la rotation par jardin sur le modèle de la 1<sup>ère</sup> parcelle.

Cultures de garde : carotte, navet, rutabaga, oignon, choux, poireau, céleri, scorsonère, salsifis, betterave rouge, courge, ail, radis de garde

Rotation par jardin :

chénopodiacée > apiacée (céleri)

> fabacée-crucifère > alliacée

> cucurbitacée > apiacée

> crucifères (choux)

> fabacée - alliacée > prairie

> Cucurbitacées > crucifère

> Fabacée - Alliacée > Apiacée

> Cucurbitacées

> Fabacée - Crucifère

> Alliacée (poireaux) > Apiacée

> Crucifère (choux) > Prairie

Tous les restes de cultures sont laissés sur place (exception pour les haricots, aubergines, poivrons) après avoir été broyés.

Les plantons sont importés de l'extérieur.

### Fertilisation

Le compost reste la principale source de fertilisation. Il n'est pour l'instant pas produit sur place mais est importé.

- 1 kg de compost par bande avant chaque plantation
- Application de BioOrga une fois par année
- Après la récolte, aucune plante n'est exportée (excepté haricots, aubergines, poivrons). Les restes sont broyés, puis les résidus sont laissés sur les parcelles.
- Epandage une fois par année de fumier sur la parcelle extensive après labour (2019)

### Gestion des maladies et des ravageurs

- Filet anti-insecte pour protéger les choux
- Anti-limace après chaque semi
- Savon noir à 2 % régulièrement au printemps contre les pucerons
- Purin d'ortie fait sur place pour les tomates
- Souricières Topcat contre les campagnols

### Autres informations

- Rage de Vert possède le label Bourgeon Bio Suisse, car la surface agricole louée appartient à un agriculteur détenteur de la certification bio.

« La proximité, c'est serrer la main de la personne avec qui tu as un échange économique »



## Fiche bâtiments et équipement

### Bâtiments et infrastructures

- Location d'une ancienne étable d'environ 180 m<sup>2</sup> pour les machines en hiver, le matériel, les paniers et quelques légumes
- Location d'une cave chez leur voisin Perspective Plus où une petite chambre froide sert au stockage des légumes racines de garde

### Matériel

- Motoculteur (2 en 2019 dont 1 revendu en 2020) avec fraise de 75 cm, charrue rotative, herse rotative et broyeur à fléau
- Grelinette, tondeuses, crocs, 2 semoirs manuels maraîchers
- Achat d'un micro-tracteur (18 chevaux, 400 kg) avec petite benne et chisel

### Irrigation

- Tunnels fixe : goutte à goutte jetable, aspersion en hiver
- Système d'aspersion pour les cultures en extérieur (buses sur la parcelle extensive et sprinklers sur la parcelle plus intensive)

## Fiche travail et main d'œuvre

### Cellule de travail

Travail au maraîchage :

- 2 ETP (4 jardinier-es à 50%)
- 0.75 ETP pour les abonné-es (180 abonné-es devant accomplir 2 demi-journées par an)
- 0.75 ETP pour les stagiaires, bénévolat et contrat ISP

Travail administratif :

- 0.25 ETP pour l'administratif et le contact aux client-es (obligatoire 0.1 ETP pour l'administratif, le reste est consacré à la relation avec les abonné-es)

### Organisation

Les membres du comité se chargent bénévolement des tâches administratives et informatiques, de la communication et de payer les factures.

Les jardinier-es, qui font automatiquement partie du comité, sont chargé-es de la production et de la mise en place des paniers.

Les invendus sont revendus dans un micro-marché à proximité des parcelles par deux bénévoles.

### Formation et

### compétences spécifiques

Maraîchage :

- Amandine Bouille : jardinière depuis 2016, CFC d'horticultrice
- Tristan Amez-Droz : jardinier depuis 2017, CFC d'agriculteur avec spécialisation en agriculture bio
- Sacha Dubois, jardinier depuis 2017, Bachelor en biologie/ethnologie de l'UNINE
- Cédric Jecker, jardinier depuis 2018



## Fiche sociale

Tout-es les jardinier-es travaillent à 50 % (25 heures par semaine) pour un salaire brut de 2260 CHF par mois (2000 CHF net par mois). Le taux est fluctuant et réparti selon les contraintes personnelles et les saisons. Les 25 heures sont indicatives, les jardinier-es restent responsables de produire un certain résultat, pouvant se solder dans certaines situations par plus de temps de travail. Les salaires sont uniquement financés par les 180 abonnements et aucune autre source de financements n'est souhaitée.

La question du salaire et des heures de travail des jardinier-es est centrale au sein de Rage de Vert. Différentes démarches ont été implémentées pour répondre à cette problématique :

- Les paniers, normalement préparés par les jardinier-es, peuvent être faits directement par les membres au point de dépôt. De cette manière les jardinier-es peuvent venir avec les légumes «en vrac» et les

abonné-es font eux-mêmes le travail de peser chaque légume de leur panier. Actuellement, 115 paniers sont non-préparés, c'est-à-dire faits par les abonné-es contre 75 préparés par les jardinier-es (2019).

- L'association propose des tarifs à choix pour ses paniers en reliant, en toute transparence, l'impact de ces différents prix sur les salaires des jardinier-es. L'objectif est d'inciter les abonné-es à mettre ces montants en perspective avec leur propre salaire tout en indiquant la différence engendrée au niveau du salaire-horaire lorsqu'un panier est payé un peu plus cher. Sur 180 paniers, presque  $\frac{1}{4}$  ont choisi le tarif le plus élevé.

Le travail des abonné-es est essentiel pour la production ainsi que pour garantir un lien producteur-ices-consommateur-ices, valeur centrale au sein de Rage de Vert. Ces deux demi-journées sont cruciales pour la cohésion même de l'association. L'assemblée générale annuelle est également importante pour permettre

aux abonné-es d'exprimer leurs attentes ou leurs appréciations.

## Fiche environnementale

Agriculture labellisée bio, grande attention portée au sol et peu de traitements phytosanitaires agressifs. L'herbe est régulièrement tondue, beaucoup de matière végétale est broyée ce qui peut nuire à la biodiversité. Il s'agit de trouver le bon compromis entre production et préservation de la biodiversité. Toute la matière végétale est laissée sur place afin de garantir une partie du cycle des nutriments mais le compost est importé de l'extérieur.

## Projets

- Depuis 2014, l'objectif est d'assainir Rage de Vert pour que l'association soit économiquement stable sans user les jardinier-es. De nombreuses discussions sont en cours sur la manière d'améliorer les finances tout en ne faisant pas fuir les membres ayant un budget plus restreint. Dans cette perspective, une initiative a été de proposer des tarifs échelonnés pour les paniers, laissant libre choix aux abonné-es de s'engager pour un panier plus cher mais plus rémunérateur pour les jardinier-es.
- Un projet de grande envergure est de mettre en place une exploitation plus complète qui pourrait étoffer l'offre proposée dans les paniers. Dans ce cadre-là, l'association réfléchit à une possible alliance avec d'autres domaines afin de proposer, dans un souci de cohérence, tout ou du moins une grande partie de ce dont les abonné-es auraient besoin pour se nourrir.
- Au niveau de la production maraîchère, un projet important est la production de plantons et de compost sur la ferme même afin de réduire la dépendance à des intrants externes. Dans cette lancée, la traction animale est également à l'ordre du jour afin de minimiser le recours aux énergies fossiles.

## Business model canevas

Partenaires clés	Activités clés	Proposition de valeur	Relations clients	Segmentation clientèle
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abonnés-es</li> <li>• Martin Ott (bailleur)</li> <li>• Perspective Plus</li> <li>• Association Cotyledon</li> <li>• Cyclocoursiers (Black Office et Vieille-Reine)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maraîchage</li> <li>• Création et distribution de panier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Légumes</li> <li>• Livraison de panier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture Contractuelle de Proximité (ACP) : abonnement</li> <li>• Journées de travail</li> <li>• La Gribouille (Newsletter)</li> <li>• Evènements festifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principalement des citoyen-es</li> <li>• Majorité de ménages composés de 2 à 3 personnes</li> </ul>
	<b>Ressources clés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bail sur surface agricole</li> <li>• Jardinier-es</li> </ul>		<b>Canaux de distribution</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Paniers</li> </ul>	
<b>Structure de coûts</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Env. 67% de charges de personnel</li> <li>• Env. 23% charges d'exploitations et amortissement</li> <li>• Env. 9% de charges spécifiques au maraîchage</li> </ul>			<b>Sources de revenus</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Abonnements</li> </ul>	

Commentaires :

Bail de 5 ans depuis 2016 avec le domaine de Montmirail, qui se renouvelle ensuite d'année en année. Le gérant du domaine, Martin Ott a accepté de leur louer la surface contre un montant de CHF 1400/ha ce qui équivaut à la somme que ce dernier perd au niveau des paiements directs. Une très bonne collaboration avec celui-ci ainsi qu'avec leur voisin direct (Perspective Plus) fut décisif pour leur installation à Thielle.

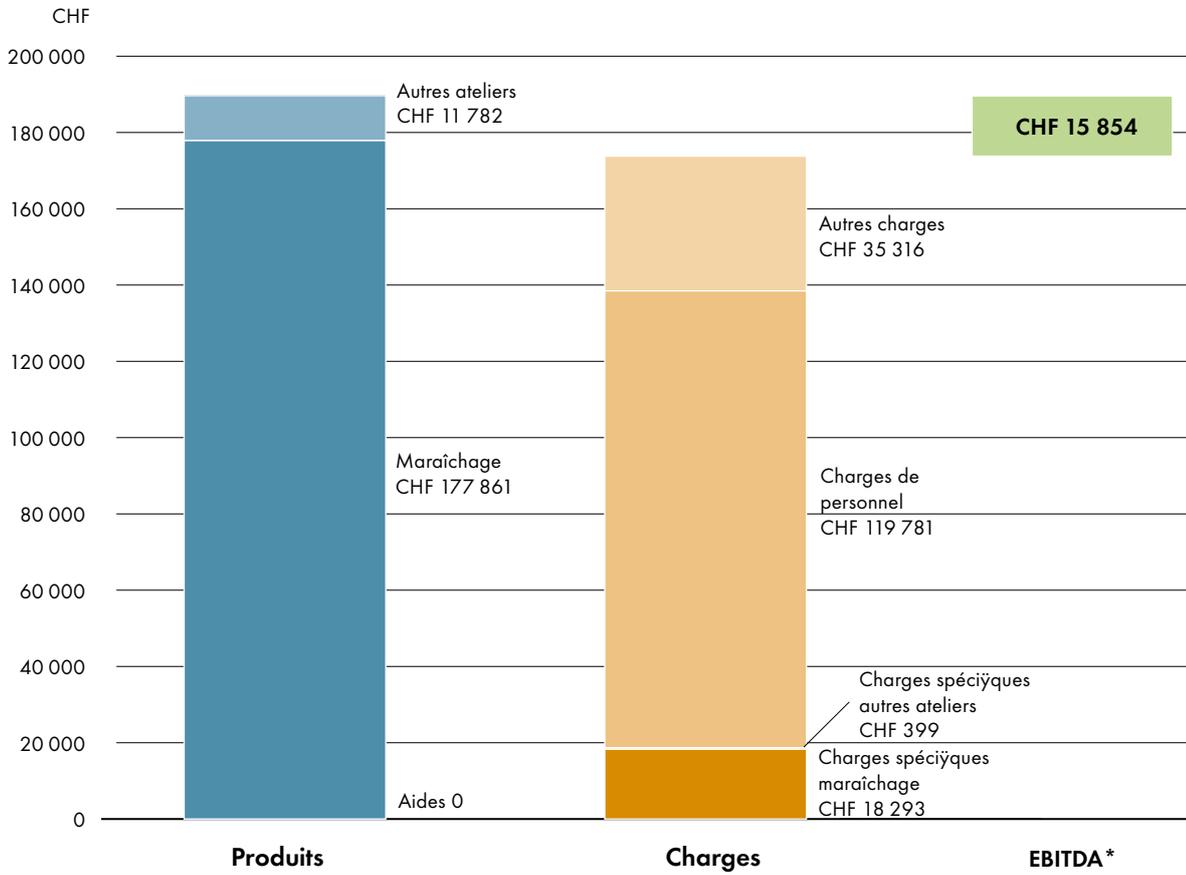
## Chiffres clés (moyenne 2016–2019)

<b>Surfaces</b>	
Surface agricole utile (SAU)	1,44 ha
Surface en maraîchage (planches maraîchères avec passe pieds, plein champ et sous-abri)	7 387 m <sup>2</sup>
Taux d'utilisation de la SAU en maraîchage	55 %
Taux de surface sous-abri (serre) / surface en maraîchage	21 %
<b>Main d'œuvre</b>	
Equivalent Temps Plein (ETP) maraîchage	3,5 ETP
Surface en maraîchage / ETP maraîchage	2 111 m <sup>2</sup> / ETP
<b>Données économiques</b>	
Produits du maraîchage / Produit total	100 %
EBITDA* / SAU	11 414 CHF/ha
EBITDA* / ETP	4 530 CHF/ETP
<b>Données économiques rapportées à la surface en maraîchage</b>	
+ Produits / Surface maraîchère	26,28 CHF/m <sup>2</sup>
- Charges spécifiques / Surface maraîchère	2,60 CHF/m <sup>2</sup>
= Marge brute comparable / Surface maraîchère	23,68 CHF/m <sup>2</sup>
Charges de personnels / Surface maraîchère	16,63 CHF/m <sup>2</sup>
Autres charges / Surface maraîchère	4,96 CHF/m <sup>2</sup>
EBITDA* / Surface maraîchère	2,09 CHF/m <sup>2</sup>

\*EBITDA : Earnings before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization. Résultat des activités courantes d'exploitation avant déduction des intérêts (résultat financier), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

## Résultats économiques

Moyenne des données comptables, exercices 2016-2019





## Impressum

### Éditeurs

Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL  
Ackerstrasse 113, case postale 219, 5070 Frick, Suisse  
Tél. +41 (0)62 865 72 72  
info.suisse@fibl.org  
www.fibl.org

Agridea  
Jordils 1, CP 1080, 1001 Lausanne, Suisse  
Tél. +41 (0)21 619 44 00  
contact@agridea.ch  
www.agridea.ch

### Auteurs

Hélène Bougouin (FiBL), Claire Asfeld (Agridea), Delphine Piccot (FiBL et Agridea), Alice Dind (FiBL)

### Collaboration et relecture

Sara Guil (FiBL)

### Mise en page

Sandra Walti (FiBL)

### Photos

Par Alice Dind (FiBL) sauf page 5(1) de Laura Petoud (FiBL)

La collection des portraits microfermes peut être téléchargée gratuitement depuis [shop.fibl.org](http://shop.fibl.org) et individuellement depuis [bioactualites.ch](http://bioactualites.ch) > cultures > permaculture

© FiBL et Agridea, 2022

Ce portrait a été élaboré avec l'aimable soutien financier de la DGAV, Direction Générale de l'Agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires du canton de Vaud, que nous remercions chaleureusement.